** **

**INFORMATIONS AUX PARENTS**

**ANNÉE 2022-2023**

**L’ASLL** (***Association Sportive du Lycée Lyautey***) propose un ensemble d’activités sportives encadrées par les professeurs d’EPS de l’établissement et se déroulant pour la plupart le mercredi après-midi, et le soir de 18h15 à 19h45.

**Activités individuelles** : athlétisme, gymnastique sportive, danse, escalade, tennis de table, boxe (lycéens et 3ème uniquement), badminton, natation.

**Activités sport-collectifs**: Basketball, Handball, Football, Volleyball

Certaines activités se déroulent à l’extérieur de Beaulieu. Les élèves devront se déplacer par leurs propres moyens : Le Surf porte 13 Ain diab Surf School, Escalade à raison d’environ une sortie par mois au collège Anatole France (le professeur responsable informera les élèves en amont).

***INSCRIPTIONS***

***Auprès de son professeur d’AS lors de la première séance d’activité.***

***Attention tout dossier incomplet sera refusé***

**Le reçu de l’inscription se fera sur le carnet de correspondance (tampon)**

**Pour les enfants des classes de 6ème et 5ème (nés en 2011 et 2010) choisissant un créneau d’activité à 13h le mercredi**, **les élèves pourront apporter un panier repas ou utiliser les services de la Caféteria (payants)**. **Deux surveillants prendront en charge** **les enfants entre 12h et 13h** et les accompagneront sur les installations sportives à 13h.

**Les frais d’adhésion s’élèvent à 450 dhs (par Chèque à l’ordre de l’ « ASLL ») pour un créneau de 1h30 d’activité par semaine.**

Les frais d’adhésion comprennent l’assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident (Licence UNSS Maroc)

**TARIFS PARTICULIERS :**

Frais d’adhésion de **1200 dhs pour l’activité Surf** (encadrée par des moniteurs spécialisés d’Ain diab Surf School) ou **200 dhs** pour participer uniquement aux compétitions.

Frais d’adhésion de **2000 dhs pour l’activité Natation Intensive Collège** (2 séances d’1h30 par semaine en soirée).

Frais d’adhésion de **2500 dhs pour l’activité Natation Intensive Lycée** (3 séances d’1h30 par semaine en soirée).

**Règlement de l’AS (voir carnet de correspondance) :**

* **Justificatif : un élève licencié doit venir aux séances d’entraînement avec son carnet de correspondance pour justifier de son identité et de son adhésion à l’AS.**
* **Assiduité** : 3 absences suivies non justifiées entraîneront une exclusion définitive de

l’AS (sauf maladie ou blessure sur présentation d’un certificat médical.

* **Aucun remboursement** ne sera effectué à la suite d’une inscription dans une activité.
* **Respect des créneaux horaires d’entraînement** : les élèves ne seront pris en charge que pendant leur créneau d’entraînement, **et ne peuvent en aucun cas rester à Beaulieu en dehors de ces heures.**
* **Respect des autres** (adversaires, arbitres, co-équipiers, et enseignants). Le manquement à cette règle sera sanctionné : exclusion soit momentanée soit définitive de l’ASLL.
* **Respect du matériel et de l’environnement** : tout matériel détérioré ou perdu sera facturé.
* **Ponctualité** : Horaires ouverture des portes le mercredi : 13 h - 14h30 - 16 h - 17h30 et les Lundis, Mardis, Mercredis, Jeudis et Vendredis soir : 18h - 19h45

**L’adhésion à l’AS est un engagement :**

Tout élève sélectionné ou convoqué pour des tâches diverses de l’AS (arbitrage, organisation, coaching) s’engage à assurer son rôle jusqu’au bout. Toute absence non justifiée sera sanctionnée.

**Les photos des adhérents prises dans le cadre des activités sportives sont la propriété de l’ASLL et de l’UNSSFM.**

Elles peuvent dans ce cadre être exposées sur les sites internet suivants servant aussi de sites d’informations :

[www.lyceelyautey.org](http://www.lyceelyautey.org) rubrique l’Association sportive.

[www.unssfm.com](http://www.unssfm.com) (site de l’Union Nationale du Sport Scolaire Français au Maroc)

[www.facebook.fr](http://www.facebook.fr) (groupe AS lycée Lyautey)

**M. SACHET**

Proviseur du Lycée Lyautey

Président de l’ASLL